



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> février 2023  
Français  
Original : anglais

### **Seizième rapport du Secrétaire général sur la menace que représente l'EIIL (Daech) pour la paix et la sécurité internationales et sur l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour aider les États Membres à contrer cette menace**

#### **I. Introduction**

1. Par l'adoption de sa résolution [2253 \(2015\)](#), le Conseil de sécurité s'est déclaré résolu à faire front à la menace que représentent pour la paix et la sécurité internationales l'État islamique d'Iraq et du Levant<sup>1</sup> (EIIL, ci-après dénommé « Daech »)<sup>2</sup> et les personnes et groupes qui y sont associés, et a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport stratégique initial sur cette menace et de le tenir ensuite régulièrement informé tous les quatre mois. Dans sa résolution [2610 \(2021\)](#), le Conseil a prié le Secrétaire général de continuer à lui présenter, tous les six mois, des rapports stratégiques qui traduisent la gravité de la menace que constitue Daech pour la paix et la sécurité internationales et présentent l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour aider les États Membres à lutter contre cette menace.

2. Le présent rapport est le seizième en la matière<sup>3</sup>. Il a été établi par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées<sup>4</sup>, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et le Bureau de lutte contre le terrorisme, en étroite collaboration avec d'autres entités du Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme.

3. Au second semestre de 2022, la menace que Daech et ses affiliés ont fait peser sur la paix et la sécurité internationales est demeurée très réelle et s'est accentuée à l'intérieur et à proximité des zones de conflit où le groupe était présent. La convergence de menaces mondiales, en particulier les liens étroits et complexes qui existent entre les conflits armés, les attentats terroristes et la criminalité

<sup>1</sup> Inscrit sur la Liste sous le nom d'Al-Qaida en Iraq (QDe.115).

<sup>2</sup> Conformément à la résolution [75/291](#) de l'Assemblée générale.

<sup>3</sup> Voir [S/2016/92](#), [S/2016/501](#), [S/2016/830](#), [S/2017/97](#), [S/2017/467](#), [S/2018/80](#), [S/2018/770](#), [S/2019/103](#), [S/2019/612](#), [S/2020/95](#), [S/2020/774](#), [S/2021/98](#), [S/2021/682](#), [S/2022/63](#) et [S/2022/576](#).

<sup>4</sup> L'évaluation de la menace actuelle se fonde en partie sur le trente et unième rapport de l'Équipe de surveillance (S/2023/XX).



transnationale organisée, a constitué une évolution dont il faudra tenir compte dans l'action antiterroriste visant Daech. Tandis que l'Organisation des Nations Unies continuait d'aider les États Membres à lutter contre Daech et d'autres groupes terroristes, notamment dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme, il a été essentiel de maintenir une coopération multilatérale en vue d'une interprétation intégrée et équilibrée de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

## II. Évaluation de la menace

### A. Aperçu et évolution de la menace

4. Comme indiqué dans les précédents rapports, la menace que Daech et ses affiliés ont fait peser sur la paix et la sécurité internationales est demeurée très réelle et s'est particulièrement accentuée dans les zones de conflit et les pays voisins. La violence terroriste de Daech a pris de l'ampleur et s'est propagée sur le continent africain où Daech, ses affiliés et d'autres groupes terroristes ont continué d'exploiter les dynamiques de conflit et les fragilités locales afin de promouvoir leurs objectifs. La situation au Sahel, en particulier, s'est nettement dégradée : la violence terroriste s'est intensifiée, notamment contre les civils, et des affrontements armés ont opposé les forces gouvernementales à des groupes armés non étatiques. En Afghanistan, l'affilié de Daech, l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (QDe.161), est resté le principal adversaire des autorités talibanes, démontrant une capacité de monter des opérations dans différentes régions.

5. Les États Membres se sont inquiétés de l'objectif constant de Daech visant à projeter une menace en dehors des zones de conflit, notamment en cherchant, par sa propagande, à encourager des individus ou de petites cellules autoradicalisés à commettre des attentats. À cette menace est venue se conjuguer la réinstallation de combattants terroristes étrangers, rompus aux combats, dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers, du fait que les attentats terroristes qu'ils ont commis se sont révélés être particulièrement élaborés et meurtriers.

6. Pour diffuser sa propagande, Daech a continué de servir de l'informatique et des communications, notamment d'Internet et des médias sociaux. Ses actes se sont amplifiés et ont gagné en complexité. Ses messages ont porté le plus souvent sur les conflits avec d'autres groupes, la rivalité pour l'accès à des sources de revenus, le recrutement de nouveaux adeptes et d'autres activités d'incitation à la violence.

#### 1. Direction de Daech

7. Le 30 novembre, Daech a annoncé la mort de son ancien chef, Abou el-Hassan el-Hachimi el-Qourachi, tué au cours d'opérations antiterroristes menées du 15 au 17 octobre à Jassem (République arabe syrienne) et tout de suite communiqué le nom de son successeur, Abou el-Hussein el-Husseini el-Qourachi. La véritable identité des deux hommes n'a pas été révélée, ce qui a été source de préoccupation pour les États Membres au cours de la période considérée. Selon un État Membre, Juma'a Awwad Ibrahim al-Badri (non inscrit sur la Liste) a été arrêté en même temps que Bashar Khattab Ghazal al-Sumaida'i (non inscrit sur la Liste) ou peu de temps après, ce qui les exclut l'un et l'autre comme l'ancien chef de Daech. Un État Membre a indiqué que le nouveau chef était un Iraquien ayant combattu dans les rangs de Daech, qui poursuivrait probablement la stratégie de son prédécesseur. Les affiliés de Daech dans la région comptent sur le maintien de la continuité à la tête de la structure centrale, et les États Membres ont noté que nombreux avaient été ceux qui avaient

immédiatement prêté allégeance au nouveau dirigeant, sans toutefois disposer de renseignements précis sur son identité ou ses qualités de chef.

8. La direction de Daech en République arabe syrienne a pâti de la mort de son chef, Maher el-Agal (non inscrit sur la Liste), en juillet, et de l'un de ses adjoints, en octobre, tous deux tués dans des opérations antiterroristes menées par les États-Unis d'Amérique. Plusieurs autres dirigeants ou intermédiaires de Daech ont été tués ou capturés, notamment lors d'arrestations opérées par la Türkiye. Bien que la perte de hauts responsables ait affaibli la structure centrale de Daech, les États Membres ont estimé que le groupe conservait sa résilience. En outre, en Iraq et en République arabe syrienne, le vivier de candidats potentiels issus de la bonne lignée et possédant l'expérience opérationnelle requise a été suffisamment vaste pour résister à la perte de dirigeants du groupe à court terme, comme en témoignent son niveau d'activité dans l'ensemble et le nombre d'attentats qu'il a revendiqués dans le monde.

## 2. Finances de Daech

9. Les États Membres ont estimé que Daech en Iraq et en République arabe syrienne continuait de détenir des réserves de trésorerie de 25 à 50 millions de dollars, chiffres conformes à ceux indiqués dans les précédents rapports, mais les montants ont baissé par rapport aux niveaux historiques et les réserves commencent à s'épuiser, selon plusieurs États Membres. Daech s'en servait pour financer des opérations de recrutement et de propagande, pour aider ses affiliés et ses membres dans le monde entier et notamment pour obtenir la libération de combattants se trouvant en prison, dans des camps ou dans d'autres lieux de détention. Ses charges les plus importantes, qui peuvent se chiffrer à des centaines de milliers de dollars par an, ont continué d'avoir trait au versement des salaires des combattants et à l'aide financière accordée aux familles des combattants décédés ou emprisonnés.

10. Si les récentes pertes à la direction de Daech n'ont guère entamé ses finances, elles ont contribué à une diminution des recettes. Les opérations de lutte contre le terrorisme ont également entravé les flux de revenus de l'organisation, les charges de la structure centrale liées aux armes, aux munitions, à la formation et aux salaires ayant dépassé ses recettes. La pénurie de ressources aurait également entaché le moral des troupes. Dans ce contexte, la production de recettes et la collecte de fonds ont été essentielles pour Daech. Si les méthodes ont varié en fonction du lieu géographique de l'affilié, les fonds recueillis sont provenus essentiellement du racket, du pillage, des dons et des enlèvements contre rançon. Daech a contrôlé les itinéraires de commerce illicite, sur lesquels il a taxé les trafiquants d'armes et de stupéfiants et les personnes se livrant à la traite. Certains États Membres ont soutenu que la contrebande de pétrole demeurait une source de recettes dans certaines zones, comme en Libye et en République arabe syrienne. Selon un État Membre, Daech a commencé à blanchir de l'argent en investissant dans des activités commerciales légitimes, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et de l'immobilier en Iraq et en République arabe syrienne. Il aurait également eu recours au vol de bétail pour collecter des fonds.

11. Les réseaux de transferts en espèces informels et non consignés (*hawala*) et les services d'argent mobile ont continué d'être le moyen principal utilisé par Daech pour transférer des fonds, venant s'ajouter aux passeurs de fonds, aux opérations de change, aux systèmes de paiement sécurisés et aux actifs virtuels. Il a de plus en plus recours aux monnaies virtuelles, notamment aux cryptomonnaies stables, et a continué de recueillir des fonds dans les médias sociaux, en usant souvent de moyens créatifs tels que l'échange de points de jeux vidéo contre des monnaies fiduciaires.

### **3. Accès de Daech aux armes**

12. Les États Membres ont exprimé leurs craintes quant à l'accès persistant de Daech à divers systèmes d'armes et notamment à des armes légères et de petit calibre à foison au Moyen-Orient, en Afrique et en Afghanistan. Ils se sont préoccupés également du commerce illicite d'armes entre des groupes terroristes tels que Daech et des réseaux de criminalité transnationale, qui peut contribuer à déstabiliser les pays voisins. Daech s'est servi de plus en plus de systèmes de drones aériens disponibles dans le commerce à faible coût, pour mener des activités de surveillance et de reconnaissance et pour attaquer des cibles avec un haut degré de précision et d'efficacité. Les autorités mozambicaines ont indiqué que deux drones de surveillance de Daech avaient été abattus. En Afrique de l'Ouest, des affiliés de Daech ont utilisé des drones de reconnaissance à des fins de surveillance. Les Forces démocratiques alliées ont également recouru à des systèmes de drones aériens dans la partie est de la République démocratique du Congo.

13. La prolifération d'armes classiques et d'armes improvisées parmi les affiliés de Daech en Afrique a été relevée par des États Membres. En Somalie, Daech a acquis des armes illicites auprès d'intermédiaires dans la région du Puntland, qui ont introduit clandestinement des armes venant du Yémen à bord de boutres et en ont fourni à Daech et aux Chabab. En République démocratique du Congo, des armes utilisées par les Forces démocratiques alliées ont pour la plupart été capturées lors d'attaques perpétrées contre les Forces armées de la République démocratique du Congo. Au Mozambique, le groupe Ahl al-Sunna wal-Jama'a (non inscrit sur la Liste), affilié à Daech, a saisi des armes dans les arsenaux de la police dans plusieurs villes qu'il a prises pour cibles, les services de police de Nangade ayant récemment subi plusieurs attaques de ce type. Les États Membres ont également relevé que les deux groupes fabriquaient des engins explosifs improvisés et acquis la certitude que les détonateurs à distance pour ces engins étaient assemblés dans les camps.

### **4. Les combattants de Daech et les membres de leur famille en Iraq et en République arabe syrienne**

14. Malgré de modestes progrès sur le plan du rapatriement, les États Membres n'ont constaté aucune amélioration notable de la situation instable qui régnait dans les camps et les centres de détention accueillant des combattants de Daech et des enfants et des femmes qui seraient associés au groupe, notamment dans le nord-est de la République arabe syrienne. Daech est resté actif dans la région, cherchant à libérer ses combattants et ses partisans, la précarité des conditions de vie présentant des risques de plus en plus graves sur les plans juridique, humanitaire, de la sécurité et des droits humains, faisant fortement craindre que les enfants vivant dans les camps courent le risque d'être endoctrinés par l'intermédiaire du programme « Lionceaux du califat » que Daech a continué d'appliquer.

15. Les évasions de prisonniers orchestrées par Daech pour regarnir ses rangs ont continué de constituer un risque majeur. Un État Membre a toutefois estimé que, malgré l'évasion de 100 à 300 détenus lors de l'attaque lancée par Daech en janvier 2022 contre la prison de Sinaa à Hassaké, le groupe avait perdu d'importantes capacités militaires, qu'il s'efforçait toujours de reconstituer.

16. Dans le cadre d'une opération visant à éliminer les réseaux de facilitation de Daech dans le camp de Hol, à la fin du mois d'août, les Forces démocratiques syriennes ont arrêté plus de 200 personnes, découvert des tunnels, confisqué des armes et libéré plusieurs femmes qui étaient apparemment retenues comme esclaves. Bien que cette opération ait affaibli les moyens de Daech dans le camp, le groupe a continué de s'en servir à des fins de recrutement.

## B. Évolution de la situation par région

### 1. Afrique

#### *Afrique centrale et Afrique australe*

17. Au Mozambique, le déploiement de forces dans la province de Cabo Delgado par les États Membres de la région a porté un coup sévère à l'affilié de Daech, Ahl al-Sunna wal-Jama'a, en désorganisant sa direction, ses structures de commandement et ses bases. Les États Membres de la région ont estimé que le nombre de combattants affiliés à Daech au Mozambique était passé de 2 500, à l'origine, à 280 hommes et que de 70 à 120 combattants et commandants étaient décédés entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Le 14 juillet, les forces régionales ont pris la base Cheik Assane, un important camp de Daech situé à Macomia, tuant le chef du groupe, le cheik Assane, et libérant 600 otages.

18. Ahl al-Sunna wal-Jama'a a néanmoins fait preuve de coordination stratégique et tactique et sollicité à l'excès ses forces dans la région en lançant des attaques contre des civils, des personnes déplacées et des sociétés minières dans le nord, le centre et le sud de la province de Cabo Delgado. Ses combattants ont avancé dans le sud, comme jamais auparavant, et ouvert un nouveau théâtre d'opérations dans les districts d'Ancuabe et de Chiúre, qui n'avaient jamais connu d'attaques, poussant 161 046 personnes à quitter leur foyer en juin et en juillet. Le groupe a lancé des attaques jusque dans la province de Nampula au sud, tout en poursuivant ses assauts dans les districts septentrionaux de Macomia, Nangade et Muidumbe. Même si, selon les États Membres, rien n'établissait clairement que la structure centrale de Daech exerce le commandement et le contrôle sur Ahl al-Sunna wal-Jama'a, Daech a récemment cité le groupe comme étant un affilié distinct.

19. En République démocratique du Congo, certaines factions des Forces démocratiques alliées ont prêté allégeance à Daech. Les Forces sont restées dispersées en petites unités, après les opérations militaires lancées conjointement par les forces congolaises et ougandaises dans l'est du pays. À la suite des descentes menées sur leurs camps, elles se sont retirées de leurs bastions situés près de la frontière ougandaise pour se diriger vers l'ouest, élargissant le théâtre du conflit depuis la frontière ougandaise jusqu'à l'ouest de l'Ituri et menant des attaques jusque dans le territoire de Mambasa (Ituri), à l'ouest, et à Goma (Nord-Kivu), au sud.

20. Les Forces démocratiques alliées ont multiplié les attaques à Butembo (Nord-Kivu) et alentour. Le 10 août, elles sont parvenues à libérer 800 détenus d'une prison de la ville. La majorité d'entre eux ont été assimilés de force au groupe, qui compterait de 1 500 à 2 000 combattants après cette évasion, soit une augmentation considérable. Sous la direction de Seka Baluku (dit Musa Baluku, non inscrit sur la Liste), les Forces démocratiques alliées se sont notamment scindées en deux groupes, à l'issue de la forte allégeance de Baluku à Daech. Malgré le serment d'allégeance prêté par Baluku et l'action de propagande conjointe, au cours de laquelle Daech a revendiqué les attaques perpétrées par les Forces démocratiques alliées, plusieurs États Membres de la région ont affirmé ne pas disposer d'informations indiquant l'existence de liens de commandement et de contrôle entre les Forces démocratiques alliées et la structure centrale de Daech.

#### *Afrique de l'Est*

21. En Somalie, Daech compterait aujourd'hui de 200 à 250 combattants dans le Puntland, un chiffre en légère baisse par rapport aux 200 à 280 indiqués dans le précédent rapport. Sa présence en Somalie conserve une certaine importance, ne serait-ce que parce que son « bureau » de Karrar continue d'y faire office de plaque

tournante financière de transmission des fonds destinés à d'autres affiliés de la région. Abdul Qadir Mumin (non inscrit sur la Liste), un ex-dirigeant des Chabab qui avait prêté allégeance à Daech en octobre 2015, est resté à la tête du groupe. Si les États Membres ont estimé que Daech en Somalie tirait jusqu'à 100 000 dollars par mois en extorquant des fonds aux acteurs du secteur maritime et en prélevant des taxes illicites dans le Puntland, ils n'ont présenté aucune conclusion définitive concernant l'origine exacte de ces flux financiers. Toutefois, du fait d'un nombre limité de combattants et de la poursuite des affrontements armés avec les forces gouvernementales somaliennes et les Chabab, Daech n'a pas pu élargir son territoire ni mener des attaques très élaborées à grande échelle.

#### *Afrique de l'Ouest*

22. Bien que les opérations de l'affilié de Daech au Sahel (État islamique du Grand Sahara, QDe.163) aient ralenti en 2021 en raison de l'affaiblissement de sa structure de commandement, plusieurs États Membres ont signalé une forte augmentation de la violence après la nomination, en mai 2022, du nouveau chef, Abba al-Saharawi (non inscrit sur la Liste). L'organe médiatique central de Daech (El-Fourqan) a exploité les affirmations du groupe régional faisant état d'un succès opérationnel contre l'affilié d'Al-Qaida dans la région, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (QDe.159), attesté par exemple par l'assaut mené sur Talataye en septembre. Daech a intensifié ses activités de recrutement parmi les populations locales, en exploitant le ressentiment et les différends qui les opposaient. Un État Membre a estimé que le groupe affilié à Daech dans la région avait gagné en capacité.

23. Le prélèvement d'impôts et la collecte de dons ont financé les opérations de l'affilié de Daech au Sahel et le recrutement de ses nouveaux combattants, et il a réussi à s'emparer d'armes lors d'attaques menées contre des casernes de l'armée. Cependant, outre la pression antiterroriste exercée par les forces de sécurité des pays du Sahel, Daech s'est heurté également à l'opposition du groupe affilié à Al-Qaida dans la région, ainsi que des milices locales, du fait de son expansion, de l'intensification de ses activités et des tensions locales qu'il a attisées par la suite.

#### *Afrique du Nord*

24. L'État islamique d'Iraq et du Levant-Libye (QDe.165) a été encore plus confiné au sud du pays et vu sa zone d'opérations se rétrécir, à la suite des frappes menées contre ses positions dans le sud de la Libye, au cours desquelles d'importants commandants ont été tués. Il s'est ainsi redéployé dans plusieurs villes du sud et dans des zones montagneuses telles que Tadrart Acacus et Harouj el-Assouad. Il a conservé néanmoins une certaine présence, exploitant la crise politique persistante et le déclin économique du sud, tout en coopérant avec des membres de tribus se livrant à des activités de contrebande et de commerce illicite, qui ont attiré de nouveaux membres. L'affilié de Daech en Libye est dirigé par Abdulsalam Darkullah (non inscrit sur la Liste), lequel a récemment modifié la stratégie de déploiement du groupe dans le sud libyen, répartissant ses combattants en six cellules principales composées de 30 à 40 personnes et faisant appel à des combattants étrangers originaires du Ghana, du Kenya, du Niger, du Nigéria et du Soudan. Le groupe a tiré son financement de la contrebande d'armes et de pétrole en Libye, du prélèvement de taxes sur les itinéraires de commerce illicite, d'enlèvements contre rançon, ainsi que de la perception de recettes auprès de petites et moyennes entreprises dans des villes du Sahel gérées par ses sympathisants, en particulier dans l'ouest du pays.

25. Bien que la pression antiterroriste exercée par l'Égypte ait réduit sa présence dans le Sinaï, le groupe Ansar Beit el-Maqdes (non inscrit sur la Liste), affilié à Daech, est demeuré actif et a continué de s'en prendre aux populations locales et aux

forces de sécurité égyptiennes. Les États Membres évaluent désormais ses effectifs à un millier de combattants, principalement concentrés dans le nord, soit une augmentation importante par rapport aux 500 combattants cités dans le précédent rapport. Certains États Membres ont signalé que le groupe avait amélioré sa capacité de commettre des actes terroristes, visant notamment le village de Jalbanat en août et la 26<sup>e</sup> brigade militaire égyptienne en juillet.

26. Dans le reste de l'Afrique du Nord, les activités des groupes affiliés à Daech sont restées très limitées, principalement en raison des mesures de lutte contre le terrorisme, en particulier en Algérie et en Tunisie, et de la réinstallation de certains combattants sur les lignes de front au Sahel.

## 2. Moyen-Orient

### *L'Iraq et le Levant*

27. À la suite des opérations antiterroristes soutenues menées par les États Membres, Daech compterait aujourd'hui de 5 000 à 7 000 membres et partisans répartis entre l'Iraq et la République arabe syrienne, dont environ la moitié sont des combattants. En République arabe syrienne, le groupe a conservé des caches à l'ouest de l'Euphrate et déployé des cellules d'environ 15 à 30 individus dans tout le pays, y compris dans le sud, notamment à Deraa. Le groupe a poursuivi ses tactiques de guérilla et mené des attaques asymétriques contre les forces gouvernementales syriennes, ainsi que les Forces démocratiques syriennes et les civils, concentrant ses opérations dans les provinces de Deïr el-Zor et de Homs. Le désert central (Badiyah) a continué de revêtir une importance stratégique pour Daech, qui l'a utilisé pour mobiliser ses forces et s'entraîner.

28. En Iraq, Daech a poursuivi une insurrection active, malgré l'action antiterroriste menée par les autorités, qui sont parvenues à éliminer 150 de ses agents en 2022. Le groupe opère dans des zones rurales montagneuses, où il exploite la porosité de la frontière irako-syrienne et conserve une manœuvrabilité suffisante pour échapper aux attaques des forces irakiennes. Il a continué d'avoir les capacités de perpétrer des attentats en Iraq, quoiqu'avec une fréquence légèrement réduite, au cours de la période considérée. Selon certains États Membres, Daech aurait ainsi cherché délibérément à se faire moins visible pour reconstituer ses forces et se remettre de ses pertes.

29. Les activités de Daech en Iraq se sont concentrées sur un « théâtre logistique » à Anbar, Ninive et Mossoul et sur un « théâtre opérationnel » recouvrant Kirkouk, Diyala, Salaheddin et le nord de Bagdad. Les attaques menées dans ces zones ont montré l'importance de maintenir une coopération renforcée entre les forces irakiennes et peshmergas. Daech a continué de prendre pour cible des membres des forces de sécurité irakiennes, des notables locaux et des civils, principalement dans le cadre d'attaques armées et à l'aide d'engins explosifs improvisés.

30. Malgré les revers récemment subis par Daech, un risque de résurgence a subsisté dans la principale zone de conflit. Les pays voisins ont également été exposés aux attaques dirigées ou inspirées par Daech. Un État Membre a signalé que, le 26 octobre, un combattant de Daech avait attaqué le sanctuaire Chah Tcheragh à Chiraz (République islamique d'Iran), tuant 15 personnes, dont trois enfants. Daech a revendiqué l'attentat dans sa publication hebdomadaire.

### *Péninsule arabique*

31. Après s'être fondus pratiquement dans l'obscurité, les éléments de Daech au Yémen ont revendiqué une attaque en juillet. Certains combattants ont prêté allégeance au nouveau chef de Daech, mais le groupe devrait poursuivre son déclin

au Yémen, éclipsé par Al-Qaïda dans la péninsule arabique (QDe.129). Le groupe n'avait pas de chef local et semblait en proie à d'importants conflits internes. Un État Membre a évalué à 250 le nombre de combattants de Daech au Yémen, dont la plupart étaient des transfuges d'Al-Qaïda.

### 3. Europe

32. Les États Membres ont indiqué que la menace terroriste en Europe était endogène et provenait essentiellement d'individus autoradicalisés ayant la capacité de planifier et de mener des attaques. Ils ont estimé que la propagande de Daech s'était quelque peu essoufflée et ne conservait plus le même attrait. Ils ont toutefois rappelé la menace de combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays, qui pouvaient se recycler dans le recrutement et former des cellules locales en Europe, et dit craindre l'infiltration de terroristes sur le sol européen. La plupart de ces individus entretiendraient des liens directs avec les commandements centraux de Daech dans les zones de conflit.

33. Des États Membres ont noté que quelques pays d'Europe occidentale avaient signalé des cas de femmes rentrées au pays qui avaient endoctriné d'autres personnes, notamment des enfants, ce qui remettait en question l'efficacité des programmes en cours de réadaptation et de réinsertion.

### 4. Asie

#### *Asie centrale et Asie du Sud*

34. Les activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan ont continué de faire peser une menace terroriste considérable sur la région et le groupe a continué de nourrir l'ambition de mener des opérations extérieures. Il s'est positionné comme le principal rival des Taliban, cherchant apparemment à démontrer qu'ils étaient incapables de garantir la sécurité dans le pays. En visant des missions diplomatiques, il a cherché à fragiliser les relations entre les Taliban et les États Membres de la région. L'attaque du 5 septembre contre l'ambassade de la Fédération de Russie à Kaboul a été la première à être dirigée contre une présence diplomatique en Afghanistan depuis la prise de contrôle par les Taliban. En décembre, l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan a revendiqué des attaques contre l'ambassade du Pakistan et un hôtel fréquenté par des ressortissants chinois. Il a également menacé de frapper les ambassades de Chine, d'Inde et de la République islamique d'Iran en Afghanistan. Outre ces attaques très médiatisées, il a mené des attaques pratiquement quotidiennes contre les minorités chiïtes, cherchant également à saper l'autorité des Taliban et à entraver la mise en place des services de sécurité.

35. Les États Membres de la région estiment que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan compte actuellement de 1 000 à 3 000 combattants, dont environ 200 originaires d'Asie centrale. D'autres États Membres considèrent que ce chiffre est plus proche de 6 000. Le groupe était principalement concentré dans les provinces orientales de Kounar, du Nangarhar et du Nourestan, tout en disposant d'une importante cellule active à Kaboul et dans les environs. Balkh, l'une des provinces du nord les plus développées sur le plan économique, l'intéresse au premier chef pour ce qui est d'enregistrer des recettes. Un État Membre a indiqué que le groupe s'était lancé dans la contrebande de stupéfiants, ce qui constituerait un élément nouveau.

36. L'aile médiatique de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, « Voice of Khorasan », a publié des articles de propagande en pachto, persan, tadjik, ouzbek et russe afin de recruter des membres de groupes ethniques de la région et de renforcer ses capacités.

37. Un État Membre a relevé la coopération établie entre le Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088), également connu sous le nom de Parti islamique du Turkestan, et l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, bien que le premier se soit réclamé d'Al-Qaida par le passé. Selon l'État Membre, cette coopération recouvrait la publication conjointe d'affiches de propagande en ouïghoure, l'échange de personnel, la fourniture de conseils militaires et l'organisation d'opérations communes : le Mouvement islamique du Turkestan oriental enverrait certains de ses membres rejoindre l'unité opérationnelle de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, chargée de mener des activités de surveillance et des attaques contre des ressortissants chinois. Le 29 juillet, à Kaboul, les deux groupes auraient conspiré pour se procurer des armes et commettre des attentats terroristes contre des ressortissants chinois en Afghanistan. Le même État Membre a également signalé que la branche syrienne du Mouvement islamique du Turkestan oriental avait recruté activement des nationaux chinois qui avaient été enrôlés par Daech en République arabe syrienne.

#### *Asie du Sud-Est*

38. Le niveau d'activité terroriste en Asie du Sud-Est est demeuré faible pendant la période considérée, malgré la présence importante de groupes terroristes associés à Daech, dont le Groupe Abou Sayyaf (QDe.001). En Malaisie, l'instauration de couvre-feux sur la côte du Sabah a permis de limiter les incursions du groupe. L'État islamique d'Iraq et du Levant en Asie du Sud-Est (QDe.169), l'un des affiliés de Daech dans la région, est resté fortement tributaire des fonds provenant de la structure centrale de Daech pour intensifier ses activités de propagande et commettre des attentats.

39. Aux Philippines, la collaboration entre d'anciens groupes d'insurgés et les forces de sécurité a permis l'arrestation en juillet et en août de quatre militants Daech du groupe Maute (non inscrit sur la Liste) et de deux membres Daech du groupe Hassan (non inscrit sur la Liste). La pression antiterroriste, le manque de fonds, de nourriture et d'abris et le faible soutien parmi la population locale de Mindanao ont abouti à la reddition de huit militants du groupe Maute (non inscrit sur la Liste) et d'un membre du groupe Hassan (non inscrit sur la Liste), qui ont été amnistiés par le Gouvernement. En novembre, dans le cadre d'opérations de lutte contre le terrorisme, 150 membres du Groupe Abou Sayyaf se sont rendus à Mindanao pour bénéficier d'une amnistie.

### **III. Bilan des mesures prises face à l'évolution de la menace**

#### **A. Aperçu général**

40. L'ONU a continué d'aider les États Membres à contrer la menace que représente Daech, notamment en renouant dans une large mesure avec les activités en présentiel au fur et à mesure de la levée des restrictions liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Elle est ainsi intervenue dans les régions qui étaient fortement menacées par Daech et ses affiliés et où les attentats continuaient d'entraver grandement l'action menée pour lutter de façon adéquate et en toute sécurité contre le terrorisme, la criminalité internationale et leurs répercussions.

41. Si certains États Membres ont redoublé d'efforts pour rapatrier leurs ressortissants bloqués en Iraq et en République arabe syrienne, en particulier les femmes et les enfants, plusieurs États ont hésité à le faire, tout particulièrement dans le cas des hommes adultes et des mineurs incarcérés. Au titre du Cadre global pour l'appui des Nations Unies au rapatriement des nationaux de pays tiers depuis la République arabe syrienne et l'Iraq, l'ONU a continué d'aider les États Membres qui

en avaient fait la demande à élaborer des interventions adaptées pour remédier à la précarité de la situation dans les camps et les centres de détention et pour rapatrier leurs ressortissants.

42. Les innovations technologiques sont très prometteuses pour la lutte contre le terrorisme, comme en témoigne la numérisation des éléments de preuve dont se charge l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD). À l'inverse, l'utilisation à des fins terroristes de l'informatique et des communications, notamment d'Internet et des médias sociaux, ainsi que des technologies nouvelles et émergentes, a continué d'être un problème pressant. À la réunion spéciale du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité consacrée à la lutte contre l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes à des fins terroristes, les participants ont examiné la menace de l'utilisation, par les terroristes, d'Internet et des médias sociaux, des nouveaux moyens de paiement et méthodes de collecte de fonds et des systèmes de drones aériens. L'adoption à l'unanimité de la Déclaration de Delhi sur la lutte contre l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes à des fins terroristes, issue de la réunion spéciale du Comité contre le terrorisme, a témoigné de la détermination commune des membres du Conseil de sécurité à régler ces problèmes.

43. En outre, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, agissant au nom du Comité contre le terrorisme, a continué de mener des visites d'évaluation, notamment en Iraq, en Malaisie, au Nigéria et en Ouzbékistan, pour aider les États Membres sur le plan de l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

## **B. Les membres présumés de Daech et les membres de leur famille dans les zones de conflit**

### **1. Situation actuelle**

44. Les risques à long terme en matière de sécurité et de droits humains continueront de croître tant que persistera la situation alarmante des combattants terroristes étrangers et des membres de leur famille. De graves violations se sont poursuivies dans les zones où Daech et ses affiliés opéraient, essentiellement contre des femmes et des enfants, et ces derniers ont continué de pâtir de l'effet des mines terrestres, des engins explosifs improvisés et des restes explosifs de guerre, dans les zones de conflit et d'après-conflit, comme en Iraq. Les femmes et les enfants ont continué également de subir les conséquences des atrocités commises par Daech, notamment les enlèvements et les violences sexuelles.

45. Le nombre de combattants de Daech et de membres de leur famille présents dans les camps et les centres de détention dans le nord-est de la République arabe syrienne n'a guère évolué. Les enfants n'ont toujours qu'un accès limité à des services essentiels et humanitaires de base, comme l'alimentation, le logement, l'éducation et les soins médicaux. Leurs libertés et droits fondamentaux, notamment le droit à l'éducation et aux garanties d'un procès équitable et la protection contre la détention arbitraire, continuent d'être bafoués. Dans les camps du nord-est du pays, l'état de la sécurité demeure précaire : les actes de violence augmentent, notamment contre les travailleurs humanitaires, et des assassinats ciblés, des enlèvements, des disparitions forcées et d'autres violations des droits humains et atteintes à ces droits ont été signalés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

s'est inquiété de la forte recrudescence des violences dans le camp de Hol, où 42 personnes, dont des enfants, ont été tuées depuis le début de l'année 2022<sup>5</sup>.

## 2. Mesures de rapatriement

46. En dépit des progrès qui ont été enregistrés, en particulier par l'Iraq, concernant les ressortissants iraqiens, les États Membres ont continué d'hésiter à aborder la question du rapatriement des hommes adultes et des garçons mineurs incarcérés dans le nord-est de la République arabe syrienne, soulignant les difficultés persistantes liées notamment à la réalisation d'évaluations des risques et de contrôles complets et adaptés et au respect des exigences en matière de preuve et de compétence. Quelques États ont indiqué que la perspective d'infliger de courtes peines de prison à des individus accusés d'infractions terroristes, compte tenu des grilles de peines par pays, était une raison supplémentaire de ne pas rapatrier ces personnes.

47. À la suite de l'exercice préliminaire conjoint mené au titre du Cadre global pour l'appui des Nations Unies au rapatriement des nationaux de pays tiers depuis la République arabe syrienne et l'Iraq, qui est coprésidé par le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Gouvernement iraquien a établi un mécanisme de coordination visant à faciliter la collaboration avec les entités des Nations Unies dans le cadre du rapatriement des ressortissants iraqiens du nord-est syrien. Pour faciliter les mesures de rapatriement, de réadaptation et de réintégration des ressortissants maldiviens et, le cas échéant, l'engagement de poursuites contre ces derniers, il a été procédé à un exercice préliminaire conjoint visant à déterminer les besoins des personnes qui rentreraient dans leur pays, des communautés d'accueil et du Gouvernement maldivien et à définir l'appui que l'ONU pourrait leur apporter.

48. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a aidé le Gouvernement trinitadien à mettre sur pied et à administrer des centres durables, destinés à accueillir des femmes et des enfants qui seraient associés à des combattants terroristes étrangers, à l'issue de leur retour des camps du nord-est de la République arabe syrienne. En partenariat avec les autorités locales, l'UNICEF a aidé au rapatriement, depuis la République démocratique du Congo, de deux enfants qui auraient été associés aux Forces démocratiques alliées, et à leur réintégration dans leur famille en Ouganda, aide qui a consisté notamment à satisfaire leurs besoins fondamentaux et à leur apporter une aide psychologique.

## 3. Poursuites et enquêtes

49. L'appui aux poursuites et aux enquêtes est resté au cœur de l'action menée par l'ONU pour lutter contre les crimes commis par Daech. Pour faciliter le rapatriement de ressortissants de pays tiers depuis l'Iraq et la République arabe syrienne, l'UNITAD a continué d'appuyer les efforts engagés à l'échelle nationale pour amener Daech à rendre des comptes, en recueillant, conservant et stockant des éléments de preuve en Iraq d'actes qui pourraient être constitutifs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de génocide perpétrés par Daech en Iraq, que des nationaux iraqiens auraient pu commettre. Elle a vu une forte augmentation dans la quantité d'éléments de preuve recueillis, du fait du plus grand nombre de visites sur le terrain et de l'exécution d'importantes activités pratiques axées sur la collecte de preuves, comme la numérisation et l'archivage des éléments de preuve relatifs à Daech et les exhumations des charniers.

---

<sup>5</sup> Voir [www.ohchr.org/fr/press-releases/2022/11/syria-un-human-rights-chief-condemns-brutal-killing-two-girls-alarmed-sharp](http://www.ohchr.org/fr/press-releases/2022/11/syria-un-human-rights-chief-condemns-brutal-killing-two-girls-alarmed-sharp).

50. Le système des Nations Unies a continué de jouer un rôle majeur en collaborant avec ses partenaires pour examiner les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes de génocide commis par Daech et ses affiliés. L'UNITAD a apporté son concours à l'équipe commune créée par les parquets français et suédois dans les enquêtes sur les atrocités criminelles commises contre les Yézidis, notamment en en identifiant les auteurs, en corroborant les éléments de preuve prélevés sur le champ de bataille et en étoffant les informations sur les combattants terroristes étrangers et sur les actes dont ils pourraient être tenus responsables. Elle a également mené des entretiens avec des témoins clefs en Iraq et ailleurs. Au Nigéria, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit et une organisation de la société civile ont renforcé les moyens dont disposaient les procureurs nigériens pour enquêter sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par des groupes terroristes et engager des poursuites. L'ONUDC a également aidé le Centre d'enquêtes conjoint du Nigéria et la Police nigérienne à renforcer leurs capacités d'enquête, notamment en leur proposant des activités de formation et du matériel d'analyse criminalistique.

51. À l'appui de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, l'ONUDC, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et le Bureau de lutte contre le terrorisme ont continué d'aider le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad à renforcer la coopération transfrontière et à élaborer des approches globales et adaptées au contrôle, aux poursuites, à la réadaptation et à la réintégration. En novembre, à la suite de deux ateliers organisés par la Direction exécutive, le Bureau de lutte contre le terrorisme et l'ONUDC, le Gouvernement tchadien a adopté en novembre un plan d'action national sur l'identification, la poursuite, la réadaptation et la réintégration des personnes associées à Boko Haram.

52. Afin de garantir le respect des obligations internationales liées aux droits humains dans le cadre des enquêtes et des poursuites relatives aux crimes commis par Daech, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et le HCDH ont élaboré, en collaboration avec le système judiciaire iraquien, un ensemble de directives sur les normes de procès équitable qui seront communiquées à tous les tribunaux. Le HCDH continue d'aider le Gouvernement à appliquer la loi sur le soutien aux rescapées yézidiennes en s'employant à mobiliser des fonds, en se concertant avec les différentes institutions concernées et en sensibilisant les rescapées au système d'aide.

#### **4. Réadaptation et réintégration**

53. L'ONU a continué d'aider les États Membres à proposer des programmes de réadaptation et de réintégration exhaustifs et adaptés, différenciés selon le genre et l'âge et conformes au droit international des droits humains. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali a concouru à la prévention de la radicalisation des détenus adultes en élaborant une feuille de route visant à prévenir l'extrémisme violent conduisant au terrorisme et la radicalisation et en organisant des ateliers sur la détection des signes de radicalisation. En consolidant les mécanismes de sécurité dans les prisons et en renforçant les capacités des responsables pénitentiaires, l'ONUDC a continué d'aider les États Membres à faire face aux menaces que représentent les prisonniers à haut risque, notamment les extrémistes violents et les combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays qui sont détenus dans les centres pénitentiaires nationaux en Iraq, au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Nigéria, en Ouganda, au Tadjikistan et en Tunisie. En Indonésie, le Bureau de lutte contre le terrorisme, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et l'ONUDC se sont attachés à renforcer les moyens dont

disposaient les agents de libération conditionnelle, les agents de probation et d'autres parties prenantes pour accompagner les anciens détenus extrémistes violents.

54. Les fonds de réintégration gérés par l'Organisation internationale pour les migrations ont servi à couvrir les frais de procédure liés à la délivrance d'actes de naissance et à accéder à des services de santé et d'éducation, à des fournitures scolaires, à l'aide à la subsistance et à des services de consultation, à l'appui de la réadaptation et de la réintégration de 228 combattants terroristes étrangers et des membres de leur famille en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine du Nord et au Kosovo<sup>6</sup>. En plus de proposer des mesures de soutien individuel, l'Organisation internationale pour les migrations a élaboré et mis en œuvre 13 initiatives de renforcement de la cohésion sociale en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine du Nord et au Kosovo, notamment en aidant des centres de jeunesse, des écoles et des organisations non gouvernementales à fournir des services sociaux essentiels.

55. Au Mozambique, l'UNICEF a contribué aux mesures locales de réintégration en concourant à la recherche des proches d'enfants déplacés en raison du conflit avec Ahl al-Sunna wal-Jama'a, réunifiant 468 enfants avec leurs familles au cours de la période considérée. Il a également fourni une aide humanitaire aux populations déplacées (services de recherche et de réunification des familles, accompagnement psychologique et psychosocial, accès à des services de santé et de nutrition et à des documents d'état civil et activités propices à l'autonomisation des filles et des garçons). L'ONUSC a aidé à améliorer les conditions de détention au Mozambique des enfants et des jeunes ayant été associés à Daech, et à renforcer les capacités des spécialistes qui s'emploient à obtenir la réadaptation et la réintégration de ces enfants et de ces jeunes.

### C. Coopération internationale et régionale

56. Les entités des Nations Unies ont continué de promouvoir les avantages de la coopération internationale et régionale en matière de lutte contre le terrorisme. En octobre, le Gouvernement tadjik et le Bureau de lutte contre le terrorisme ont organisé une conférence de haut niveau sur la coopération internationale et régionale en matière de sécurité et de gestion des frontières aux fins de la lutte contre le terrorisme et de la prévention des mouvements de terroristes. Tenue à Douchanbé, la conférence a réuni plus de 700 participants qui ont examiné les problèmes d'ordre pratique et le manque de capacités auxquels il convenait de remédier pour renforcer la sécurité des frontières.

57. Le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale ont organisé une série d'ateliers nationaux afin de renforcer les capacités des forces de l'ordre et des services de sécurité des États Membres en Asie centrale et d'atténuer les risques d'incursions de groupes extrémistes et terroristes violents dans les régions limitrophes de l'Afghanistan. En collaboration avec l'Université arabe Naif des sciences de la sécurité, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a organisé un séminaire de haut niveau au cours duquel des responsables du Moyen-Orient ont examiné les tendances et formulé des recommandations concernant la façon de s'attaquer aux liens existant entre la criminalité organisée, le terrorisme et son financement.

58. L'ONU et l'Union africaine ont organisé deux réunions du groupe de travail technique mixte sur la prévention de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme

---

<sup>6</sup> Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

et la lutte contre le terrorisme pour améliorer la cohérence, la coordination et la coopération, éclairer les analyses conjointes et formuler des recommandations visant à contrer la menace du terrorisme en Afrique. Le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs ont organisé une réunion sur la menace terroriste dans la région afin de parvenir à une appréciation commune de tous les éléments nécessaires à l'exécution des programmes.

#### **D. Aide aux victimes de Daech**

59. Les victimes et les personnes rescapées du terrorisme, y compris celles de violences sexuelles et fondées sur le genre commises par Daech et d'autres groupes terroristes, ont continué de pâtir d'un manque global d'appui au niveau national. En septembre, la communauté internationale a réaffirmé son attachement aux droits des victimes du terrorisme au tout premier Congrès mondial des victimes du terrorisme, organisé par le Bureau de lutte contre le terrorisme, auquel ont participé plus de 400 personnes, dont 113 victimes du terrorisme et représentants d'associations de victimes et au cours duquel 10 victimes ont lancé un appel à l'action. Le 21 août, le Bureau de lutte contre le terrorisme a également organisé une manifestation en ligne de haut niveau à l'occasion de la Journée internationale du souvenir, en hommage aux victimes du terrorisme.

60. La MANUI et le HCDH ont continué d'aider le Gouvernement iraquien à prévenir les violences sexuelles liées aux conflits et à intervenir dans ce cadre, au moyen d'une approche axée sur les victimes. En octobre et en novembre, ils ont organisé, avec l'aide de quatre organisations de la société civile, un atelier visant à l'élaboration d'une feuille de route à long terme tenant compte des besoins et des droits des rescapées yézidiennes.

#### **E. Gestion des frontières et application de la loi**

61. Le système des Nations Unies a continué de renforcer les capacités de gestion des frontières des États Membres. Le Programme des Nations Unies de lutte contre les déplacements des terroristes<sup>7</sup>, dirigé par le Bureau de lutte contre le terrorisme, aide actuellement 60 États Membres bénéficiaires à développer ou à renforcer leurs capacités de collecte, d'analyse et d'utilisation des données relatives aux passagers pour repérer et empêcher les déplacements de combattants terroristes étrangers et d'autres personnes qui représentent une menace terroriste, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, aux normes et bonnes pratiques internationales, ainsi qu'aux principes relatifs aux droits humains. Des activités de renforcement des capacités ont donc été menées au Botswana, en Mongolie, en Namibie, aux Philippines, en République de Moldova et au Togo, afin de mieux faire connaître et de comprendre les moyens de lutte contre les déplacements de terroristes à l'aide des renseignements préalables concernant les voyageurs et des données des dossiers passagers. Avec l'appui du Programme, l'Azerbaïdjan, le Botswana et la Norvège ont mis en place des services d'information sur les passagers qui sont dotés de la capacité opérationnelle nécessaire pour recueillir, analyser et utiliser ces données en vue de détecter des menaces terroristes. En coopération avec l'Instance régionale de lutte

---

<sup>7</sup> Parmi les partenaires du Programme figurent le Bureau de l'informatique et des communications du Secrétariat de l'ONU, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation internationale de police criminelle.

contre le terrorisme de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, le Bureau de lutte contre le terrorisme a organisé une formation régionale sur les renseignements préalables concernant les voyageurs et les données des dossiers passagers afin d'aider les membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et le Turkménistan à repérer et à intercepter les combattants terroristes étrangers et d'autres grands criminels.

62. La protection des infrastructures critiques et des cibles vulnérables contre les attaques terroristes demeure une priorité du système des Nations Unies. Dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur les nouvelles menaces et la protection des infrastructures critiques du Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme, le Bureau de lutte contre le terrorisme, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et d'autres partenaires ont révisé le Recueil des bonnes pratiques en matière de protection des infrastructures critiques contre les attaques terroristes de 2018 et apporté une assistance technique à l'Indonésie, au Tadjikistan, au Togo et à la Tunisie. La Direction exécutive, l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) et le Bureau de lutte contre le terrorisme ont tenu, en étroite partenariat avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, un atelier d'experts visant à renforcer les capacités des États d'Asie centrale et à faciliter l'échange de bonnes pratiques concernant la protection des cibles vulnérables contre les attaques physiques et les cyberattaques. En octobre et en novembre, le Bureau de lutte contre le terrorisme, la Direction exécutive, le Département des opérations de paix, INTERPOL et le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme ont organisé une série de formations à l'intention du Botswana, du Ghana, du Mozambique, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et du Togo afin de les aider à renforcer leurs mécanismes de coordination interinstitutions et à mieux comprendre les menaces terroristes auxquelles ils font face.

63. La prévention des flux illicites d'armes à destination de Daech, de ses affiliés et d'autres groupes terroristes a été au cœur de l'action de l'ONU. Au Turkménistan, dans le cadre du programme du Bureau de lutte contre le terrorisme visant à prévenir le trafic d'armes légères et de petit calibre et la fourniture illicite de telles armes à des terroristes, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a mené, au nom du Comité, des consultations visant à renforcer les moyens dont dispose le Gouvernement pour s'attaquer aux liens existant entre le terrorisme, les armes et la criminalité. Des consultations analogues ont été organisées avec les Gouvernements kazakh, kirghize, ouzbek et tadjik.

## **F. Lutte contre le financement du terrorisme**

64. Les entités des Nations Unies ont continué d'appuyer les mesures visant à empêcher Daech de dégager des ressources à des fins terroristes. Au moyen du numérique, l'UNITAD a étoffé sa base d'éléments de preuve contre les réseaux financiers qui auraient aidé Daech. L'ONUDC a appuyé l'action de lutte contre l'usage des actifs virtuels à des fins de financement du terrorisme. Dans le cadre de formations organisées en Indonésie et à Maurice, il a concouru à la création d'une plateforme informelle permettant aux praticiens d'échanger des informations sur les risques et les meilleures pratiques.

65. En septembre, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a organisé un webinaire de présentation de son nouveau rapport Trends Alert<sup>8</sup> afin de mieux faire connaître les utilisations réelles ou potentielles des recettes tirées de l'exploitation, du commerce et du trafic des ressources naturelles à des fins de financement du terrorisme. En septembre également, la Direction exécutive a organisé, en étroite coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, une table ronde en ligne portant sur les problèmes que constituent le trafic et le commerce illicite de biens culturels à des fins terroristes, notamment sur la mise à profit des technologies nouvelles et des médias sociaux dans le cadre de ces activités et d'autres débouchés rémunérateurs. En novembre, les entités des Nations Unies, notamment le Bureau de lutte contre le terrorisme, la Direction exécutive et l'ONUDC, ont participé à la troisième conférence ministérielle sur la lutte contre le financement du terrorisme sur le thème « Pas d'argent pour la terreur », au cours de laquelle les ministres ont analysé l'évolution de la menace terroriste dans le monde et les moyens récents de financement du terrorisme.

## **G. Répercussions de l'informatique, des communications et des nouvelles technologies sur la lutte contre le terrorisme**

66. En septembre et en octobre, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a organisé six sessions techniques en ligne consacrées à l'informatique et aux communications, comme Internet et les médias sociaux, aux nouveaux moyens de paiement et méthodes de collecte de fonds, ainsi qu'aux systèmes de drones aériens. Ces sessions visaient à éclairer les travaux de la réunion spéciale du Comité contre le terrorisme consacrée à la lutte contre l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes à des fins terroristes, organisée par le Gouvernement indien les 28 et 29 octobre 2022. À cette réunion, le Comité contre le terrorisme a adopté à l'unanimité la Déclaration de Delhi sur la lutte contre l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes à des fins terroristes<sup>9</sup> afin de renforcer la démarche adoptée par le Conseil de sécurité pour combattre cette menace de manière globale et intégrée. Dans la Déclaration, le Comité a exprimé également son intention d'élaborer un ensemble de principes directeurs non contraignants pour aider davantage les États Membres à appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes à des fins terroristes, et réaffirmé l'importance des partenariats public-privé, des droits humains et du dialogue avec la société civile. En décembre, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration de sa présidence (S/PRST/2022/7), dans laquelle il s'est félicité de l'adoption de la Déclaration.

67. Le Bureau de lutte contre le terrorisme a sensibilisé le public à la nécessité de prévenir le mauvais usage que les terroristes pourraient faire du métavers. En novembre, il a organisé une activité consacrée aux risques d'exploitation et d'utilisation du métavers à l'intention des praticiens chargés de lutter contre le terrorisme et de prévenir et combattre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme. Avec le concours de la Commission européenne, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice a lancé un projet visant à élaborer un

<sup>8</sup> Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, Trends Alert, « Concerns over the use of proceeds from the exploitation, trade and trafficking of natural resources for the purposes of terrorism financing », juin 2022.

<sup>9</sup> Voir [https://www.un.org/securitycouncil/ctc/sites/www.un.org.securitycouncil.ctc/files/outcome\\_document\\_ctc\\_special\\_mtg\\_f\\_final.pdf](https://www.un.org/securitycouncil/ctc/sites/www.un.org.securitycouncil.ctc/files/outcome_document_ctc_special_mtg_f_final.pdf).

manuel pratique à l'usage des services chargés de l'application de la loi pour des innovations responsables en matière d'intelligence artificielle.

68. Dans son récent rapport<sup>10</sup>, le Bureau de lutte contre le terrorisme s'est penché sur la convergence entre les jeux en ligne et l'extrémisme violent conduisant au terrorisme et a analysé la possibilité de s'en servir à des fins terroristes et, inversement, de les mettre à profit pour prévenir et combattre l'extrémisme violent. S'il n'a établi aucun lien de causalité entre les jeux et l'extrémisme violent dans le rapport, il a constaté toutefois que les terroristes exploitaient l'intérêt culturel et la portée des jeux à des fins de recrutement et de propagande, dans les réseaux tant ouverts que fermés.

## **H. Contrer les discours terroristes et mobiliser les populations pour prévenir et combattre l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme**

69. Le système des Nations Unies a continué de collaborer avec les entités compétentes pour promouvoir l'application de mesures associant l'ensemble de la société à la lutte contre le terrorisme et à l'action menée pour prévenir et combattre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme. Dans son rapport sur les entretiens menés avec des organisations de la société civile en Europe du Sud-Est, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a formulé des réflexions et des recommandations sur la participation de la société civile à l'élaboration et à l'application de stratégies nationales de lutte contre le terrorisme dans la sous-région<sup>11</sup>. Pour prévenir l'extrémisme violent conduisant au terrorisme, le PNUD a continué de faciliter l'organisation d'activités de sensibilisation en ligne à la fois efficaces, participatives et sûres et a notamment proposé des cours intensifs de renforcement des capacités à plus de 50 membres du personnel originaires de cinq régions géographiques. Sur la base des connaissances, des meilleures pratiques et des outils issus de ces cours, il a mis en place un portail de ressources à l'appui de ces activités de sensibilisation en ligne.

70. Les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels menés par l'UNESCO à Mossoul (Iraq) ont permis de contrer les discours clivants et violents de Daech et de ses affiliés en renforçant la forte tradition de pluralisme qui caractérise la ville. Ils ont aidé 1 315 personnes à acquérir des compétences qui leur permettraient de mieux résister au chômage et de consolider leur sentiment d'appartenance. Par ailleurs, les travaux de reconstruction et de restauration d'habitations du patrimoine à Mossoul ont donné lieu à la création de plus de 5 000 emplois locaux. L'UNESCO a accompli des progrès considérables dans la remise en état des habitations du patrimoine et des monuments qui avaient été détruits par Daech à Mossoul. Il s'est attelé également à sauvegarder et à restaurer les manuscrits qui avaient échappé aux ravages de Daech et a achevé les travaux de stabilisation de la mosquée historique Aghawat. En outre, un centre d'information communautaire a ouvert ses portes dans la vieille ville de Mossoul pour permettre le dialogue et les échanges multiculturels.

71. En Iraq, le PNUD a mené à bien une étude sur la manière de mieux tenir compte des questions de genre dans la prévention de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme et les mesures d'aide à la réintégration, de manière à favoriser une plus

<sup>10</sup> Bureau de lutte contre le terrorisme, « Examining the intersection between gaming and violent extremism », octobre 2022.

<sup>11</sup> Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, « Civil society perspectives: engagement in countering terrorism and violent extremism in south-east Europe », décembre 2022.

large participation des femmes dans ces domaines. La Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a continué de souligner que, dans le cadre de la prise en compte des questions de genre, il était essentiel d'accorder une place aux masculinités dans les analyses et politiques de lutte contre le terrorisme. Agissant en partenariat avec l'International Peace Institute, la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, la Direction exécutive a organisé un forum sur les répercussions stratégiques de la prise en compte des masculinités dans la prévention et la répression du terrorisme, à la suite de la publication d'un rapport d'orientation sur le sujet par la Direction générale et l'International Peace Institute<sup>12</sup>.

72. En décembre, le Bureau de lutte contre le terrorisme a organisé un atelier de renforcement des capacités au cours duquel plus de 60 participants du Gouvernement ouzbek et d'organisations de la société civile ouzbèkes ont été formés aux stratégies de communication permettant de faciliter la réintégration pacifique des combattants terroristes étrangers de retour dans le pays et des membres de leur famille.

#### IV. Observations finales

73. Malgré les pertes essuyées au niveau de leur hiérarchie et les mesures mises en place pour assécher leurs finances, Daech et ses affiliés continuent de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales. Le groupe utilise de plus en plus les nouvelles technologies, notamment les systèmes de drones aériens et les cryptomonnaies, ainsi que l'informatique et les communications, comme Internet et les médias sociaux, pour faire avancer ses objectifs. Face à cette évolution, l'ONU a intensifié son action et étudie activement les moyens de tirer parti des moyens numériques, fondés sur le respect des droits humains et de l'état de droit, pour lutter plus vigoureusement contre le terrorisme. Je me félicite de la tenue de la réunion spéciale du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité sur la lutte contre l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes à des fins terroristes, ainsi de la Déclaration de Delhi, adoptée par la suite.

74. Dans les situations de conflit armé, Daech a continué d'exploiter les dynamiques locales et d'exacerber les tensions intercommunautaires et les griefs existants. En outre, la rivalité persistante avec d'autres groupes armés non étatiques, dont Al-Qaida et ses affiliés en Afrique, au Moyen-Orient et en Afghanistan, a mis en relief la nécessité d'appréhender la menace que constituait Daech dans un contexte local. Cela a montré également que le terrorisme continuait d'être un risque stratégique pour la sécurité, comme je l'ai souligné dans mon rapport intitulé « Notre Programme commun », et qu'il exigeait une coopération multilatérale dans le cadre d'un Nouvel Agenda pour la paix. Au fil de plusieurs décennies de lutte contre le terrorisme, il est apparu que les mesures de sécurité ne suffisent pas à elles seules. Elles doivent s'accompagner d'efforts visant à empêcher les nouvelles recrues de rejoindre les rangs de Daech et d'autres groupes terroristes. J'exhorte tous les acteurs à réexaminer les besoins en matière de prévention et à s'employer sérieusement à prévenir et à combattre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme.

75. Alors que l'influence du groupe au-delà des zones de conflit persiste, la coordination internationale de l'action de lutte contre Daech doit impérativement se poursuivre, en particulier en République arabe syrienne. L'intensification des affrontements armés à proximité des camps, des prisons et d'autres centres de détention d'individus qui auraient des liens avec Daech et d'autres groupes terroristes pourrait compromettre la sécurité régionale et mondiale, donnant à Daech l'occasion

<sup>12</sup> Voir [www.un.org/securitycouncil/ctc/content/masculinities-and-violent-extremism](http://www.un.org/securitycouncil/ctc/content/masculinities-and-violent-extremism).

de continuer de planifier des évasions de prisons ou permettant à des terroristes présumés de prendre le large. J'exhorte à nouveau les États Membres dont les ressortissants se trouvent dans ces centres à se pencher sur les conséquences à moyen et à long terme de la situation et à redoubler d'efforts pour faciliter le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité de toutes ces personnes, conformément au droit international applicable et dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

76. À moyen et à long terme, la menace que constitue Daech est accentuée par la réinstallation de combattants terroristes étrangers dans de nouvelles régions, qui pourraient jouer le rôle de recruteurs ou mettre à profit l'expérience acquise au combat pour planifier et mener des attaques plus meurtrières. Cette situation pourrait entraver l'action menée pour prévenir les attaques terroristes perpétrées par des loups solitaires affiliés à Daech ou en son nom, d'où la nécessité d'établir une coopération internationale et d'échanger les bonnes pratiques. Il revient au premier chef aux États Membres d'appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et de s'acquitter de leurs obligations internationales dans la lutte contre le terrorisme. J'attends avec intérêt le huitième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale et j'invite les États Membres à continuer de renforcer l'unité et le consensus, élément fondamental de l'action multilatérale contre le terrorisme. L'ONU continuera de collaborer avec les États Membres, les organisations internationales et régionales, la société civile et d'autres partenaires, notamment dans le cadre du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme, pour appliquer la Stratégie de manière équilibrée et de prévoir des interventions qui tiennent compte des questions de genre et sont fermement ancrées dans l'état de droit et les droits humains.